

☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9 Absents excusés : 2 Date de convocation : 05/12/2024 Date d'affichage : 05/12/2024	Délibération du CCAS n° 18/2024 Séance du 12 décembre 2024
Objet : Aide financière (ordures ménagères)	

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Carole BRUNEL, Thierry CARLIER, Jean-Marie MUSOLESI, Raphaëlle BAGNOLATI, Gérard GOURAUD

Absents excusés : Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE
Anielle LARRIVEE donne pouvoir à Jean-Marie MUSOLESI

Secrétaire de séance : Isabelle RICHARD

Vu la réception d'une demande d'aide financière par l'assistant social du Département 18,

La commission administrative, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- ✓ décide d'accorder une aide de 150€ pour le paiement d'une partie d'une facture d'ordures ménagères (SMIRTOM) pour une famille en difficulté.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
Fait à Sancergues, le 12 décembre 2024

M. le Président du CCAS,
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,
Isabelle RICHARD